

Diplôme d'Etat d'audioprothésiste

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Le Centre de préparation au diplôme d'État d'audioprothésiste (CPDA) est le premier centre créé en France, en 1957. En association depuis 1985 entre le Cnam Paris et l'Université Paris Cité, cette formation bénéficie de la double compétence sciences physiques et médicales.

La formation bénéficie des compétences d'enseignants chercheurs en acoustique du Cnam, mais également en informatique, gestion, mathématiques, électricité, électronique. L'enseignement en audioprothèse est assuré par des professionnels majoritairement issus du Collège National d'Audioprothèse. La partie médicale de l'enseignement (audiologie et otologie) est délivré par des docteurs en médecine de l'APHP.

La formation au diplôme d'État d'audioprothésiste prépare à un métier dont le domaine de compétence est l'audition et qui, outre ses fonctions et rôles dans la prévention du handicap auditif, procède à l'appareillage des déficients de l'ouïe.

Cet appareillage comprend le choix, l'adaptation, la délivrance, le contrôle d'efficacité immédiate et permanente de la prothèse auditive et l'éducation prothétique du déficient de l'ouïe appareillé.

La délivrance de chaque appareil de prothèse auditive est soumise à la prescription médicale préalable et obligatoire du port d'un appareil, après examen otologique et audiométrique tonal et vocal.

Ce métier exige de la patience, une grande capacité de communication et une appétence pour l'évolution technologique et le domaine médical.

La formation est « professionnalisante » au sens où elle juxtapose enseignements théoriques et pratiques (stages). Les évaluations sont faites sous forme d'examens écrits et de mémoire en 3ème année.

OBJECTIFS

L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la profession d'audioprothésiste ;

L'acquisition des connaissances sur l'exploration fonctionnelle et les pathologies de l'audition, physiologie, neuropsychologie, nécessaires à la pratique de l'audioprothèse

Une formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances qui est la conséquence directe des progrès de la recherche faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles.

COMPÉTENCES VISÉES

Evaluer la situation audiologique d'une personne et réaliser un bilan audioprothétique

Concevoir une démarche d'appareillage auditif individualisée

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Adapter l'appareillage aux besoins et aux caractéristiques de la personne et réaliser le suivi prothétique

Concevoir et conduire une démarche d'éducation prothétique et de conseil

Communiquer, conduire une relation dans un contexte d'appareillage auditif et coopérer avec les différents professionnels intervenant dans le projet d'appareillage

Rechercher, traiter des données professionnelles et scientifiques et analyser et faire évoluer la pratique professionnelle

Gérer une structure et ses ressources

Programme

ORGANISATION

Le programme et les modalités d'examen sont définis par le décret du 10 Juillet 2001.

La formation dispensée dure trois années universitaires, et est **accessible au niveau Bac**.

L'enseignement théorique porte sur :

- les sciences associées à la technologie des aides auditives (informatique, électronique, acoustique, traitement du signal, phonétique, bio-statistique) ;

- les techniques d'évaluation et de réhabilitation audioprothétiques

- l'audiologie clinique (exploration fonctionnelle et pathologie de l'audition, physiologie, neuropsychologie) ;

- les sciences humaines et sociales (droit et économie de la santé, gestion)

La formation pratique repose sur :

- les travaux pratiques (100 h en 1ère et 2ème année et 30 h en 3ème) ;

- le mémoire (équivalent à 280h en 3ème année) ;

- les stages obligatoires dans des services hospitaliers d'ORL, dans les centres d'audioprothèse, en gériatrie.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Première année : 560 heures Deuxième année : 560 heures Troisième année : 595 heures

Stages et projets tutorés :

Première année :

* 1 stage dans une institution gériatrique : 2 semaines, soit un équivalent horaire de 70 heures

* 1 stage dans un laboratoire d'audioprothèse : 4 semaines, soit un équivalent horaire de 140 heures

* 1 stage dans un service hospitalier (prise en charge du malentendant, bilan audiométrique) : 10 semaines, soit un équivalent de 350 heures.

Deuxième année :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

* 1 stage dans un laboratoire d'audioprothèse : 16 semaines, soit un équivalent horaire de 560 heures

Troisième année :

* 1 stage dans un laboratoire d'audioprothèse : 16 semaines, soit un équivalent horaire de 560 heures.

* 1 stage de technologie appliquée chez un fabricant : 1 semaine, soit un équivalent horaire de 35 heures.

Admission

Bacheliers, réorientation après études de médecine et études en Santé, opticiens, reconversion professionnelle.

Choix de spécialités recommandés pour les élèves de 1^{ère} et Terminale intéressés par la formation :

Mathématiques, Physique-chimie, Sciences de la vie et de la Terre.

ATTENDUS

Connaissances & Compétences :

- Bonne maîtrise des compétences théoriques et expérimentales attendue en physique, sciences de la vie et mathématiques
- Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
- Aptitude à produire un raisonnement logique
- Maîtrise des outils numériques et bureautiques.
- Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée
- Maîtrise du Français et de l'expression écrite et orale
- Aptitude à mener une recherche documentaire approfondie, notamment en anglais

- Maîtrise des outils numériques et bureautiques

- Aptitude pour la gestion administrative et les relations commerciales.

Savoir Être

- Qualités humaines : empathie, bienveillance et écoute pour les plus fragiles

- Capacités relationnelles : collaboration, travail d'équipe, échanger et communiquer avec autrui.

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Qualités de l'apprenant

- Appétence pour les formations dans le domaine de la santé
- Intérêt pour les technologies médicales
- Curiosité et ouverture d'esprit
- Rigueur et capacité d'organisation dans ses apprentissages
- Assiduité
- Autonomie et aptitude au travail personnel
- Adaptabilité à la diversité des personnes et à l'évolution des techniques
- Mobilité géographique (notamment pour les stages).

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Date de début de candidature : 18 janv. 2023

Date de fin de candidature : 9 mars 2023

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Après l'obtention du diplôme d'Etat, un audioprothésiste peut compléter sa formation en préparant des diplômes d'université (DU) et/ou un master.

Poursuites d'études à l'étranger

Les stages doivent être réalisés en France, sous la direction d'un audioprothésiste agréé par la commission d'agrément présidée par le directeur des études. Sous convention, et de manière dérogatoire, il est possible de réaliser un stage d'audioprothèse à l'étranger, dans un pays où le référentiel de compétences des professionnels de l'audition correspond au référentiel de compétences attendues des audioprothésistes en France.

TAUX DE RÉUSSITE

99 %

Taux de réussite après entrée dans la formation (y compris redoublants) Taux d'admission à l'entrée Parcoursup : 16 % (classement du dernier candidat admis à l'issue de la phase principale en 2022 : 218 – Nombre de candidats à l'admission : 1015 vœux formulés)

Contacts

Directeur des études

Éric Bavu

eric.bavu@lecnam.net

Co-responsable du diplôme

Thierry Van den Abbeele

thierry.van-den-abbeele@aphp.fr

Assistant(e) pédagogique

Isabelle Carel

01 40 27 22 55

secretariat.cpda@cnam.fr

Gestionnaire administratif

Eugenie Nemba

01 57 27 85 24

eugenie.nemba@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Etablissements co-accrédités

- Conservatoire Nationale des Arts et Métiers

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

ECTS

180

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale
- Demandeur d'emploi

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation professionnelle

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Langue(s) des enseignements

- Français

Capacité d'accueil

37

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation